

Bureau Fédéral

Consultation à distance du 21 mars 2022

Membres ayant participé au vote :

M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Depuis la loi du 24 août 2021, le renouvellement de la délégation ministérielle vers les fédérations est notamment conditionné à la signature d'un contrat de délégation et à l'élaboration d'une stratégie nationale couvrant une olympiade (2022/2025 à titre exceptionnel).

Le contrat de délégation avec l'Etat, construit conformément aux orientations stratégiques de la Ministre des Sports, fait de nombreux renvois à la stratégie nationale dont le sommaire détaillé a déjà été transmis le 1er décembre 2021 et qui pourra être complété ou révisé à tout moment jusqu'en avril 2023.

Afin d'obtenir le renouvellement de sa délégation pour les disciplines du 5x5 et du 3x3 et toute autre forme de basket à compter du 1er avril 2022, le Bureau Fédéral a été sollicité pour se prononcer sur le contrat de délégation et les engagements réciproques de la FFBB et de l'Etat pour la période 2022-2025.

Les réponses ont été recueillies par mail :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Validation du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.